



Les Mesneux

Bulletin numéro 31

Février - 2007

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le début d'année est le moment habituel d'annoncer les projets pour les mois à venir....

Certains ne sont que l'aboutissement de programmes en cours, voirie, zone d'activités, éclairage public, avec deux points forts qui vont impacter notre quotidien : la mise en service du TGV-Est en Juin et notre surface commerciale à l'automne.

D'autres doivent prendre en compte les notions de structure, d'aménagement et de qualité environnementale pour que notre village soit encore plus accueillant et agréable à vivre. C'est dans ce sens que vont l'élaboration de notre P.L.U. qui définit notre politique urbaine pour les dix ans à venir, le dossier d'aménagement des voies de traversée qui, avec le

fleurissement, sont des moyens forts de l'identification de notre commune.

En sachant que l'affirmation de notre identité doit procéder de l'implication de chacun



d'entre nous aux activités et à l'embellissement de notre village.

C'est à cet enjeu que je vous invite, avec, pourquoi pas notre première fleur au classement des villages fleuris.

Jean Claude LEVASSEUR.

Edito du Maire	Page 1
C.R. conseil municipal	Page 2
Les Brèves	Page 3
Les Brèves (suite)	Page 4
Les Brèves (suite)	Page 5
Fleurissement	Page 6

Rubriques diverses	Page 7
Les annonceurs	Page 8
La Saint Vincent	Page 9
Comité des fêtes	Page 10
Comité des fêtes	Page 11
Les annonceurs	Page 12

COMPTES RENDUS SOMMAIRES DES CONSEILS MUNICIPAUX

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux en Mairie.

- MISE A JOUR DU TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

Il convient de classer dans le domaine public communal certaines voies actuellement dans le domaine privé de la commune. Les caractéristiques et l'utilisation de ces voies ainsi que le trafic qu'elles supportent justifient que la commune leur confère un caractère de rues. Il s'agit du prolongement de la Rue de l'Église et du Chemin des Vianneries qui va devenir « Rue des Vianneries ».

Le tableau de classement initial comportait 6110 mètres linéaires de voies communales. Le tableau modifié en comprend 6460 mètres linéaires et 1400 m² de place publique.

- VOYAGE SCOLAIRE 2007 CLASSE DE MER / ENVIRONNEMENT MARIN:

Dans le cadre du voyage scolaire organisé conjointement entre la Commune et l'École Primaire tous les deux ans, l'équipe pédagogique et la commission scolaire après avoir étudié plusieurs projets ont retenu une classe Pêche/Environnement Marin à DOUARNENEZ, proposée par l'Office des Centres de Vacances et de loisirs.

le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- de retenir le projet proposé pour un séjour du 09 au 13 Avril 2007, pour un montant total de 12 251,00 € T.T.C. (transport et accompagnateurs compris),
- d'inscrire à cette classe de découverte les classes de CP ; CE1 ; CE2 ; CM1 ; CM2 soit 41 élèves, sous réserve de radiations ou d'inscriptions supplémentaires,
- de participer financièrement à ce voyage à hauteur de 50 % de la dépense totale,
- de demander aux parents une participation financière des 50 % restants, soit la somme de 150 € par enfant avec une possibilité de règlement en deux fois, voir trois, pour les familles ayant plusieurs enfants participants,
- d'inscrire la dépense au budget primitif 2007.



- QUESTIONS DIVERSES

- La commune de Bezannes nous a adressé un courrier pour demander l'autorisation d'utiliser notre terrain de football communal. Le Conseil Municipal a donné son accord et une commission sera chargée d'établir une convention fixant les modalités d'utilisation.

COMMUNE DE LES MESNEUX AVIS CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT FONCIER

La Commission Communale d'Aménagement Foncier qui sera constituée en application de l'article L.121-3 du code rural comprend cinq propriétaires possédant des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune, dont trois titulaires et deux suppléants, élus par le Conseil Municipal.

Cette élection aura lieu le 22 février 2007 ; Les candidatures pourront être reçues à la mairie jusqu'à cette date à 10 heures.

Jean Claude LEVASSEUR.
Maire de Les MESNEUX.

LES BRÈVES...

Travaux de voirie

Depuis plusieurs mois, la commune a engagé d'importants travaux de voirie et d'aménagements divers, rue des Vianneries, rue des Tuilots et rue de l'Église (ancien chemin des Coutures). Lors de la présentation des vœux de la Municipalité, le 8 janvier dernier, le Maire, M. Jean-Claude LEVASSEUR, avait, dans son discours, fait part des désagréments occasionnés aux riverains par ces travaux. Il leur demandait, en l'occurrence, de prendre leur mal en patience, compte tenu de l'importance des chantiers en cours et de la volonté du Conseil Municipal de réaliser un ensemble cohérent et harmonieux : (enfouissement des réseaux, nouvel éclairage public avec des lampadaires identiques à ceux de la rue des Coutures, nouvelles voies d'accès avec revêtement bitumé en lieu et place des anciens chemins de terre d'Association Foncière). De jour en jour, le paysage devient différent et, la clémence de l'hiver aidant, les travaux sont en voie d'achèvement. Dans une ou deux semaines, tout sera terminé et le calme retrouvé. Encore un peu de patience et gageons que celle-ci sera récompensée par une qualité de vie bien meilleure... C'est le souhait de tous...!

F.D

Rue des Vianneries (suite)



Pose des bordures et aménagement des trottoirs

Rue de l'Église (ancien chemin des Coutures)



Rue des Vianneries



Enfouissement des réseaux EDF et Télécoms

Rue des Tuilots



Aménagement de la chaussée et pose de bordures

LES BRÈVES...(SUITE)

ZONE ARTISANALE

Çà bouge aussi dans la zone d'activités...

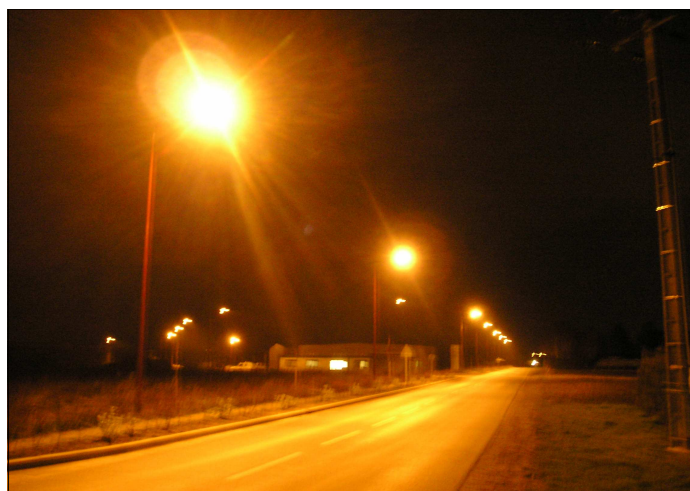
Après l'Imprimerie des Létis et les Charpentiers Champenois, trois nouvelles entreprises sont en cours d'installation dans la zone artisanale..! Les chantiers vont bon train et les travaux n'ont pas à souffrir des intempéries comme cela serait normal à cette époque de l'année, et ce, à la satisfaction de tous....!

Parmi les futurs occupants, figurent notamment la S.C.I. HELYSA, l'Entreprise DUBAR, toutes deux des MESNEUX, ainsi que la S.C.I. VERCLAN. Prochainement, devraient s'ouvrir également deux nouveaux chantiers, celui de la Société FRANC, et de la Société ISODECOR. D'ici quelques mois, ce sera au tour de l'Ecomarché que nous attendons tous...

F.D

Mise en service de l'éclairage public de la zone artisanale

L' Entreprise DUBAR



Depuis, maintenant quelques semaines, l'éclairage public des abords de la zone artisanale et de la zone elle-même a été raccordé au réseau EDF, à la grande satisfaction des artisans déjà installés, mais aussi celle des automobilistes entrant en agglomération.

F.D

La S.C.I. HELYSA



La S.C.I VERCLAN



Reprise de voirie rue de la Bouvelette

Conformément à ses engagements, la Commune a repris à la Société PROMA, promoteur du lotissement des Lorraines, la voirie et les espaces verts de la rue de la Bouvelette. Toutefois, à la demande de la commission voirie et bâtiments, un avaloir pour eaux pluviales sera installé sur la partie basse de l'espace vert situé face au n° 14. De même, dans le cadre de la garantie, une vingtaine d'arbres ayant souffert de la sécheresse, l'an passé, ont été remplacés et une haie d'ifs a été plantée entre les arbres.

F.D

LES BRÈVES...(SUITE)

ÉLECTIONS

L'année 2007 sera bientôt marquée par d'importantes élections qui se dérouleront respectivement les 22/04 et 6/05 (pour les Présidentielles) et les 10 et 17/ 06 (pour les Législatives).

Les habitants de Les Mesneux, inscrits sur les listes électorales de la Commune, peuvent se faire connaître auprès de la secrétaire de mairie dans le but de prendre une part active au scrutin, en tenant le bureau de vote en compagnie des conseillers municipaux.

La municipalité.

AMÉNAGEMENT DU ROND-POINT R.D 980

Comme cela avait été annoncé précédemment, les communes d'Ormes et de Les Mesneux ont envisagé d'aménager le rond-point du carrefour de la R.D.980, au lieu-dit « Le Loison ».

Après plusieurs études qui n'ont pas été retenues en raison de leur coût jugé trop élevé, ce projet verra peut être bientôt le jour, si la Commune d'Ormes se montre d'accord pour l'installation d'un ancien pressoir à raisin sur le terre-plein lequel fera l'objet, également, d'un aménagement paysager.

A cet effet, les ouvriers communaux ont travaillé plusieurs jours à démonter et remettre en état un pressoir gracieusement offert par M. GERARD, patron de la société EGD I à Villedommange que nous remercions vivement.

La commission d'aménagement regroupant les deux communes (Ormes et Les Mesneux), doit se réunir prochainement pour décider de la suite à donner à ce projet qui doit être également avalisée par le Conseil Général de la Marne, en matière de sécurité routière.



TOURNÉE DE LA BOULANGÈRE....

Après l'arrêt de la distribution de pain dans notre village par la boulangerie DAUTREPPE d'ORMES, grâce à l'intervention rapide du maire Jean Claude LEVASSEUR, ce service a été repris peu de temps après, par la boulangerie MAILLART de Tinqueux.

C'est ainsi que, depuis le 4 janvier 2007, nous voyons passer tous les jours (excepté le lundi), tôt le matin, la camionnette de la boulangerie MAILLART pilotée par la très souriante et agréable Maryse.

Sa tournée, qui débute vers 9 h du matin, bouleverse quelque peu les habitudes des clients Méneusiens qui voyaient passer son prédécesseur en fin de matinée, voire même vers midi et demi.



Si les débuts furent quelque peu difficiles sur le plan du chiffre d'affaire, en raison de ce changement d'horaire, la tournée de Maryse semble donner satisfaction à nombre de foyers.

Il faut savoir, cependant, que ce service de tournée dans le village ne peut subsister que s'il est rentable, économiquement, pour le prestataire de service.

Aussi, dans l'intérêt de notre commune et sans oublier les personnes âgées qui ne peuvent se déplacer hors du village pour acheter leur pain, nous invitons nos concitoyens à faire un effort, en dépit de l'heure matinale, en achetant leur baguette à notre sympathique boulangère.

F. Dupriez.

Et si on le disait avec des fleurs

Les efforts de fleurissement et d'aménagement réalisés par la Commune ont été remarqués par les jurys départementaux et régionaux des villages fleuris qui nous invitent à continuer dans ce sens.

Certes, la sécheresse de ces dernières années n'a pas favorisé l'éclosion de nos jardins et n'a pas permis de dresser le palmarès des maisons fleuries de notre village, mais de nombreux habitants ont réalisé de beaux ensembles floraux.

Les encouragements qui nous sont prodigués sont une étape sur le chemin de l'obtention d'une fleur, mais le véritable sens de cette distinction est la reconnaissance de la participation de tout un village, d'un état d'esprit solidaire où l'effort de chacun dans son lieu de vie contribue à assurer la réussite de tous.

Et quoi de plus fort et de plus agréable, comme élément de cohésion, que de se ré-

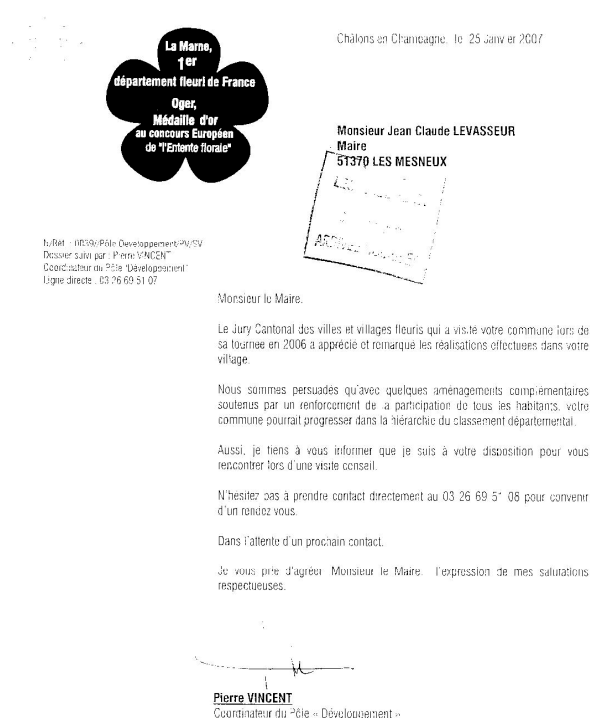
unir autour d'un projet aussi valorisant que la mise en valeur de notre patrimoine.

Mais la « fleur » apposée sur le panneau d'un village récompense non seulement le fleurissement, mais aussi l'aménagement et l'accueil au sens large du terme, qui doivent aller de pair.

Et c'est parce qu'il associe vos élus et vous-mêmes, parce qu'il ne peut être que le fruit d'une volonté et d'un goût communs, que cet enjeu de la 1^{ère} fleur est porteur d'identité communale.

Rien ne peut se faire sans vous et nous invitons tous ceux qui le peuvent et le désirent à se faire connaître en Mairie pour participer à un Comité de Fleurissement qui sera le maître d'œuvre de cet objectif « Une fleur à l'automne »

Jean Claude Levasseur.



Châlons en Champagne le 25 Janvier 2007

Monsieur Jean Claude LEVASSEUR
Maire
51370 L es MESNEUX

Monsieur le maire

Le jury Cantonal des villes et villages fleuris qui a visité votre commune lors de sa tournée en 2006 a apprécié et remarqué les réalisations effectuées dans votre village.

Nous sommes persuadés qu'avec quelques aménagements complémentaires soutenus par un renforcement de la participation de tous les habitants, votre commune pourrait progresser dans la hiérarchie du classement départemental.

Aussi, je tiens à vous informer que je suis à votre disposition pour vous rencontrer lors d'une visite conseil.

N'hésitez pas à prendre contact directement au 03 26 69 51 08 pour convenir d'un rendez vous.

Dans l'attente d'un prochain contact.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de mes salutations respectueuses.

Pierre VINCENT
Coordinateur du Pôle « Développement »

DU SPORT POUR LES SÉNIORS

Les résultats d'une enquête menée de main de maître par Huguette, lors de la cérémonie des vœux du Maire, vont nous permettre d'inscrire une nouvelle activité dans les registres de l' A S C. Une majorité de pionnières au cours de Gym du mardi soir va pouvoir se retrouver. Souvenez vous ! Quand nous faisons notre gym dans le préfabriqué de l'école, quel âge avions nous ? Certes, le temps a passé et il nous est maintenant difficile de suivre la cadence des jeunes. C'est pourquoi, l' A S C vous a programmé une rencontre chaque lundi entre 15 et 16 heures. Je vous proposerai une gymnastique tout en douceur, chacun allant à son rythme. Je resterai à l'écoute de vos problèmes pour adapter les exercices.



La première séance est fixée le:

Lundi 19 mars à 15 h à la Salle Polyvalente

Le tout, j'en suis sûre, dans la meilleure des ambiances.

Chantal MARTIN



Collecte de bouchons de liège usagés

Cet article qui se veut être aussi une information, s'adresse à celles et ceux qui, par leur geste, contribuent à la pérennité de l'idée: le recyclage des bouchons de liège.



Cette collecte à pour but de:

- améliorer le tri des déchets ménagers,
- sensibiliser petits et grands, à la défense de notre environnement,
- envisager de créer quelques emplois en France

Pourquoi récupérer des bouchons de liège ?

Le liège se décompose mal en poubelle alors que sa réutilisation est intéressante. Lors du recyclage, le liège ne perd pas ses qualités car les bouchons sont découpés dans la meilleure portion de l'écorce. Ses qualités thermiques et acoustiques sont largement reconnues, sa mise en oeuvre est simple et économique. Le chêne-liège n'est pas consommé par les insectes et rongeurs.

Que deviennent-ils ?

Les bouchons doivent obligatoirement être démunis de toute matière plastique et métallique. Après stockage dans des sacs en papier de préférence, ils sont acheminés vers les lieux du recyclage à Kehl-Kork en Allemagne. Ce centre spécia-

lisé dans l'accueil et l'emploi d'épileptiques, se donne pour mission de valoriser les bouchons en liège collectés (matière première gratuite).

Un équipement important (sept silos, des trieuses, des broyeuses) réduit les bouchons en granulats de tailles différentes, ils entrent dans la fabrication de briques et sont utilisés pour la rénovation des maisons à colombages. Le liège en petits morceaux est infiltré sous les toits et entre les cloisons, comme isolant thermique et phonique dans la construction bio; mélangé à de l'argile, il trouve aussi son application dans la fabrication de briques isolantes.

Ainsi, on transforme trois mille mètres cube de bouchons par an.

Qui sont les collecteurs?...

23 sections des Amis de la Nature, 1 association Connaître et Protéger la Nature, 4 associations affiliées à France Nature Environnement, 1 parc régional, 6 communautés de communes, 10 particuliers, 6 entreprises (maison de Champagne ou restaurateurs). Ils sont répartis dans 33 départements français. Tous ces produits sont stockés sur 11 sites situés sur le territoire français

À bientôt et merci à tous vous les acteurs de cette collecte qui déposent sur mon pas de porte où devant mon garage leur participation, continuez comme ça, faites des émules, mais attention « l'abus d'alcool est dangereux! »

CHRISTIAN BINET

21 rue de Villedommange

PETITES ANNONCES

Pensez à passer vos petites annonces dans votre journal favori... en plus c'est gratuit.



Sur la route du soleil

Francis Lopez : Andalousie
Viva Napoli
Clin d'oeil à Charles Aznavour

Cocktail de Variétés
Parade de cirque

CHAMPERETTE

Production : Yvette MARLOIS - Reims - Tél. : 03.26.87.62.84

Comité des fêtes Les Mesneux Samedi 17 mars à 20h30
3 heures de spectacle féerique à ne rater sous aucun prétexte. Réservez dès maintenant votre soirée.

NAISSANCE : DENIME POLINE LE 13 DÉCEMBRE 2006

ETAT CIVIL



18 allée du Noyer des Enfants
51370 LES MESNEUX
Tel/Fax : 03.26.50.74.66
Entreprise Familiale
Messieurs BEUDIN Père et Fils



Plomberie

Chauffage

Sanitaire

Electricité

Câblage Informatique

Travaux réalisés avec soin par des Artisans Qualifiés

LA SAINT VINCENT AUX MESNEUX

Comme tous les ans, à pareille époque, les vignerons de Les Mesneux fêtent leur Saint patron ... tradition oblige ... Depuis toujours et pour que le champagne brille des mille et une bulles, les vignerons et les bambins se costumant dans les habits traditionnels champenois. Un cortège démarrant de chez le gardien du bâton de Saint Vincent, se dirige en procession vers l'église du village où est célébrée une messe en l'honneur de leur Saint Patron.



Médaille d'or du travail à René Dondelinger pour 42 ans au service de la vigne.

La célébration qui est ouverte à tous les habitants de la commune désireux de partager ce moment de joie, est toujours suivie d'un vin d'honneur servi dans la salle des fêtes du village.

En tant que Président de Section Locale du Syndicat des Vignerons de Champagne, je me fais aussi le porte-parole de la profession dans notre commune et ceci pour notre image de marque et pour l'image de notre appellation. Parmi les challenges que nous nous devons de relever rapidement, je peux citer les enjeux environnementaux.

La protection de l'eau est à court terme une priorité majeure. La conversion de tout le vignoble vers une autre façon de travailler ne pourra se faire que progressivement. Malgré les difficultés, les choses avancent. Cependant, ce n'est pas facile et il nous faut accepter la multiplicité des pratiques viticoles à mettre en œuvre. Aujourd'hui nous savons tous que la viticulture de confort est derrière nous.

Nous vignerons, mais aussi nous tous, en tant que citoyens responsables, nous vous devons de changer pour quitter le déraisonnable et migrer vers le durable.

Je vous souhaite à tous, santé, amour et succès pour 2007.

Olivier JACQUINET

Président de l'association Saint Vincent Les Mesneux

Quelques informations techniques sur notre commune viticole 1^{er} cru :

- La superficie totale du vignoble est de 42,40 hectares
- Les exploitants viticoles sont au nombre de 13
- La surface moyenne de vigne est de 3,2621 ha par exploitant
- Le terroir est composé dans son encépagement de 31,49 % de Pinot Noir, de 63,30 % de Meunier et de 5,21 % de Chardonnay.



Olivier Jacquet pendant son allocution

COMITÉ DES FÊTES

J.BERTON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2007

L'assemblée générale s'est déroulée devant la totalité des membres du comité et quelques habitants du village, que nous remercions pour leur présence.

Après le mot de bienvenue, les vœux et les remerciements de Micheline, la Présidente, Christian commenta les activités de l'année passée et Rachel énuméra le programme 2007. Parmi les nouveautés : exposition des Artistes du village et après midi chorale à l'église. José présenta le bilan financier, insistant sur le parfait équilibre entre les recettes et les dépenses.

Puis, Micheline reprit la parole pour annoncer qu'elle souhaitait, pour des raisons familiales, quitter la présidence du comité des fêtes. Elle remercia chaleureusement tous les membres du comité, ainsi que la municipalité, pour leur collaboration et leur soutien ainsi que pour leur convivialité. Ces quatre années de présidence lui ont



permis de connaître et d'apprécier beaucoup d'habitants dans notre village.

Tous les participants la saluèrent de leurs applaudissements nourris. Le secrétaire précisa qu'il appartient au bureau d'élire le (la) futur président(e) parmi les candidats à ce poste. Rendez vous a été pris ultérieurement pour cette élection.

Après le vin d'honneur tous se retrouvèrent autour d'une bonne table pour une soirée conviviale.

LE NOUVEAU BUREAU

Micheline, José, Rachel, Michel, Francine, Christian.

Le mardi 16 janvier le bureau du comité des fêtes s'est réuni pour élire son nouveau président. Seul candidat à ce poste, José Berton, fut élu à l'unanimité. Michel Arzillier devient trésorier et Micheline Gèridan reste au sein du bureau comme trésorière adjointe. Les autres membres conservent leurs fonctions.

Président : José BERTON
Secrétaire : Christian BINET
Secrétaire adjoint : Francine DUPRIEZ

Vice Présidente : Rachel DESSON
Trésorier : Michel ARZILLIER
Trésorière adjoint : Micheline GERIDAN

COMITÉ DES FÊTES

J.BERTON

CALENDRIERS

Tous les membres du comité remercient les habitants du village pour l'accueil qu'ils leur ont réservé ainsi que pour leur générosité lors de leur

passage pour leur présenter le traditionnel calendrier. Ces dons contribuent à équilibrer les comptes du comité.

Un oubli: Le réveillon de la Saint Sylvestre 2007 sera bien organisé par le comité des fêtes.

EXPOSITION



L'exposition des « Artistes du village » se tiendra les 17 et 18 février à la salle polyvalente. Les œuvres seront visibles le samedi de 14 à 19 heures et le dimanche de 10 à 18 heures. Venez nombreux, entrée gratuite.

A ce jour il reste quelques places disponibles. N'hésitez pas à nous contacter au

06 31 58 59 00

Dernière minute

Le premier avril (et ce n'est pas un poisson) le comité sera heureux de vous accueillir à l'église à 17 heures pour assister au concert de la chorale « Les Citrons Bleus » magnifique ensemble vocal interprétant du Gospel et jazz vocal.



CHORALES

D'UNE GÉNÉRATION À L'AUTRE.

A tout seigneur tout honneur, c'est d'abord les seniors qui ont été reçus à la salle polyvalente pour le repas des Aînés. A la grande joie des organisateurs, les participants sont plus nombreux d'année en année.



Le mois suivant, les petits se sont retrouvés, eux aussi très nombreux, dans la même salle pour le Noël des enfants.

Tandis que les uns partageaient l'apéritif et le

repas de fin d'année, les autres préféraient friandises et viennoiseries.

Mais tous apprécièrent unanimement les spectacles proposés. Nos aînés ont repris en chœur les chansons de Léa, « un beau petit brin de fille » aux dires des Messieurs, la petite fille idéale pour les dames.



Quant aux petits, le clown Alphonsini les a galvanisés et c'est dans une salle survoltée que le Père Noël a fait sa distribution de bonbons.

Rendez vous pour tous l'année prochaine....!

Boulangerie Artisanale

**1^{er} Prix Artisanat du
" REIMS CRÉATOR 2000 "**
ses 22 variétés de pains spéciaux
dont le beaujolais Rosette



**Une équipe de professionnels pour vous satisfaire
et vous accueillir à 3 adresses**

16 rue de l'Ancien Château
51430 BEZANNES

Tél. 03 26 36 20 96

de 6h30 à 13h / 16h à 20h

Fermé le mardi

10 Bd Barthou

51100 REIMS

Tél. 03 26 86 53 36

de 6h à 20h NON STOP

Fermé le mercredi

68 Bd Dr Roux

51100 Reims

Tél. 03 26 86 57 14

de 6h à 20h NON STOP

Fermé le mardi



J.L. DELVILLE vous y attend.

Banette. Boulanger pour le meilleur des pains

Cabinet V. B. S. 51

*Service de Secrétariat et Écrivain Public à votre Service
avec Compétence, Rapidité, Sérieux et toute Discretion.*

Pour la Rédaction et la Saisie de tous vos Documents

(Travaux réguliers ou occasionnels)

Conseil et Accompagnement Juridique, Contentieux...

Mémoire, Thèse, Manuscrit, CV, Devis, Facture...

Rédaction Courrier Personnel, Professionnel...

Service de Télécopie, Photocopie, Envoi e.mail...

Port : 06.67.71.92.33

Tél/Fax : 03.26.36.46.32

<http://vbs51.free.fr>

Véronique BOUETEL BARENTON – Secrétaire Indépendante.

28 rue du Hordon - 51370 Les Mesneux

Un électricien proche de vous, dans votre village,



Pour vos dépannages, installations électriques et alarmes intrusions,

Contactez Eddie Désiront au 03.26.49.22.86 ou 06.23.22.59.32

12 rue de Sacy Les MESNEUX

Devis gratuits